

Institut

de France



Académie des

Beaux-Arts.

Paris, le 18 Janvier 1897.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie
à Monsieur de Lacaze Duthiers, Membre
de l'Institut

Monsieur et cher Confrère,
Notre Confrère, M. Bonat, nous a
annoncé dans la dernière séance
que vous lui aviez manifesté le
desir de communiquer à l'Académie
des échantillons de la véritable couleur
pourpre, naturelle.

L'Académie prendra le plus
vif intérêt à votre communication,
Aussi, m'a-t-elle chargé de
vous prier de vouloir bien la

lui faire dans la plus prochain
séance, c'est à dire le samedi
23 Janvier, à 1h 1/2, si toutefois
ce jour-là vous convient.

Veuillez, Monsieur et cher
Confrère, agréer l'assurance
de ma haute considération et
de mes sentiments dévoués.

J. J. Delaborde

à propos de la Communication
de M. Chatin sur la couleur
fournie par le lichén (Mouille)
et qui aurait servi à teindre en
pourpre le ~~Manuscrit~~ du roman,
M. de Lacaze Duthiers fait
observer que la vraie pourpre
était fournie par un mollusque
et non pas une plante, qu'elle
était de nature animale et
non végétale. —

~~Je réponds~~ ^{certes} M. Berthelot
qui émet l'opinion que la pourpre
de Ancien était ^{aussi} tirée
fournie par la garance, ^{qui se}
~~le lichén~~, et aujourd'hui par les
Cochineilles tirées de la bouille. —
M. de Lacaze Duthiers ^{répond}
qu'il ne se voit pas que de Cochineilles
indiquent la pourpre ne puissent être
provenus d'un de subitain d'ailleurs, mais
il pense que la pourpre proprement dite
est ^{exclusivement} un produit animal
d'où vient il se propose d'indiquer

La question sensible intervenue la Société
de mettre sur les yeux des produits de
la fabrication faite avec les matières épaisses
des machines de ^{moulinage de genre} ~~de~~ ^{Ataray} et surpasse

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]